

PREMIÈRE JOURNÉE

Les mardi 11/06 de 8 heures 30 à 17 heures 30

Observations de M<sup>(e)</sup> ouverture de l'enquête  
Publique - Reçu de la Commission Enquête  
PLU de TRINQUET de 8h30 à 17h30

Mercredi 12/06

Jeu. 13/06 à l'attention de M<sup>(e)</sup> Le commissaire enquêteur  
Enquête Publique PLU, Maire de CHAMPIGNY

Monsieur,  
Faisant référence aux caractéristiques principales du projet  
et "l'interdiction de construire des immeubles d'habitation  
collective en zone pavillonnaire" en particulier, je vous  
fais part de votre forte contestation dans la rue JEAN SAVU  
quant aux nombreuses sollicitations de promoteurs afin  
de réaliser au N° 8 - les projets immobiliers de grande  
envergure (déjà contesté au tribunal de Melun), puis au 2<sup>ème</sup>  
projet en cours afin de réaliser de nouveau un gros projet  
qui prévaut sur la rue JEAN SAVU, espace pavillonnaire  
parfaitement identifiable sur plan -  
En effet, ces rues perpendiculaires à l'avenue Général de  
Gaulle contiennent le patrimoine de Champigny l'ancien  
en partie et possèdent toutes des jardins respectant  
l'espace vert indispensable à cette ville, les grands axes  
étaient déjà tous consacrés aux habitations collective de  
grande envergure. D'où l'attention que porte le  
P.L.U. modifié aux "respirations urbaines" va dans  
le sens du respect des "modes d'habiter".  
La densification de l'Avenue du Général de Gaulle  
est un fait logique, mais la "protection des constructions  
à caractère patrimonial" - comme cela est souhaité  
par la modification du PLU (OAP N° 3) devrait  
être cette fois-ci respectée -

Dans l'attente de vous rencontrer lors de l'une de vos réunions  
Sincères salutations - M<sup>(e)</sup> D'AVRIA - 7 Rue JEAN SAVU